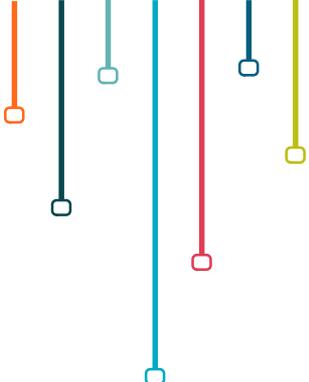


PRÉSENTATION DU SERVICE RLV'LO PÉRIURBAIN

NOVEMBRE 2020





SOMMAIRE

1. Communes bénéficiaires
2. Vélos à assistance électrique
3. Fonctionnement du service
4. Gestion des recettes



COMMUNES BENEFICIAIRES

1



Communes bénéficiaires

Si elles le souhaitent, les communes bénéficiaires seront les 31 communes de RLV.

- + Chambaron-sur-Morge
- + Chanat-la-Mouteyre
- + Chappes
- + Charbonnières-les-Varennes,
- + Châtel-Guyon
- + Chavaroux
- + Le Cheix-sur-Morge
- + Clerlande
- + Ennezat
- + Entraigues
- + Enval
- + Lussat
- + Malauzat
- + Malintrat
- + Marsat
- + Les Martres d'Artière
- + Les Martres-sur-Morge
- + Ménérol
- + Mozac
- + Pessat-Villeneuve
- + Pulvérières
- + Riom (point de location déjà existant)
- + Saint-Beuzire
- + Saint-Bonnet-près-Riom
- + Saint-Ignat
- + Saint-Laure
- + Saint-Ours-les-Roches
- + Sayat
- + Surat
- + Varennes-sur-Morge
- + Volvic



VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Vélos à assistance électriques

Matériel commandé

Vélos à assistance électrique de la marque française Arcade

- + Vélos à assistance électrique à chaîne
- + Batterie Porte Bagage - 36V - 9Ah avec Feu Intégré
- + Garde-boue
- + Panier avant
- + Vélo marqué contre le vol
- + Antivol en U



EASY 26" Femme - 36V - 9Ah - CAN - Alu H45 - 7V - GRIS RAL 9006 - KEOLIS RIOM 2021

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

3



Fonctionnement du service

Réservation du vélo

- + La commune a accès à un fichier partagé sur internet qui lui permet de consulter les locations en cours et les disponibilités des vélos.
- + Lorsqu'elle souhaite réserver un vélo pour un usager, elle l'indique dans le fichier partagé.
- + Ensuite elle rédige un mail à rvmobilites@keolis.com pour demander la mise à disposition du vélo N^{o**}
- + Elle convient d'un rendez-vous avec l'usager à minima 48h après la demande faites auprès de Keolis
- + Un agent Keolis lui apportera le vélo dans un délai de 48h maximum

Location du vélo

- + L'utilisateur vient récupérer le vélo dans sa commune
- + Il fait l'état des lieux du vélo à partir du fichier mis à disposition par Keolis
- + Il donne un chèque de caution de 400€ à l'ordre de Keolis Riom qui ne sera pas encaissé
- + Il paie sa location par chèque à l'ordre de Keolis Riom

Tarifification	1 journée	1 semaine	1 mois	3 mois
Tout public	8 €	26 €	30 €	85 €
Tarif réduit*	6 €	19,50 €	22,50 €	63,50 €

*Tarif réduit pour les habitants de Riom Limagne et Volcans et abonnés TER. Pour justifier la réduction un justificatif de domicile aux habitants ou un justificatif abonnement TER en cours de validité.

Fonctionnement du service

Restitution du vélo

- + L'utilisateur prend rdv avec la commune pour restituer son vélo, correspondant avec la fin de la durée de sa location à plus ou moins 2 jours pour les locations **mensuel et trimestriel**, en fonction des horaires d'ouverture.
- + La commune prévient Keolis de la date de restitution
- + L'utilisateur rend le vélo et réalise un état des lieux à partir du formulaire prévu à cet effet
- + L'agent Keolis vient récupérer le vélo dans un délai de 48h.

En cas de dégradation

- + En cas de dégradation sur le vélo, la commune le signale sur le formulaire d'état des lieux et conserve le chèque de caution
- + La commune prévient Keolis qui prend attache avec le client pour facturer la réparation à réaliser.
- + Keolis Riom récupère le chèque de caution auprès de la commune et le restitue au client au moment du paiement des réparations réalisées.



GESTION DES RECETTES

4



Gestion des recettes

Un contrat « dépositaires » est signé entre la commune et Keolis Riom

- + La commune n'a pas besoin d'encaisser les paiements.
- + Elles conservent les chèques dans une pochette qui lui sera fournie et qui sera dédiée à cet effet
- + La chargée de clientèle récupérera les chèques au cours de ses « tournées dépositaires »

more ways —————
————— more life

KEOLIS